

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SG Opportunités France N°2

INITIATEUR: Société Générale, http://kid.sgmarkets.com, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 23/07/2021

EMETTEUR: Société Générale Luxembourg | GARANT: Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Devise du produit	EUR
Place de Cotation	Bourse de Luxembourg
Investissement Minimum	1 000 EUR
Date de Maturité	04/02/2032
Barrière de Remboursement Anticipé	100%
Barrière Finale	75%
Type de Barrière du Capital	Observée uniquement à la Date d'Observation Finale

Devise de Règlement	EUR
Valeur Nominale	1 000 EUR par titre
Prix d'Emission	99,99% de la Valeur Nominale
Remboursement Minimum	Non, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi
Coupon de Remboursement Anticipé	6.00%
Barrière du Capital	50%
Coupon Final	60%

Sous-Jacent

Sous-Jacent de Référence	Identifiant	Sponsor de l'Indice	Devise	Site Internet
SBF Top 50 ESG EW Decrement 50 Points	SBFESG	Euronext	EUR	www.euronext.com

L'indice SBF® Top 50 ESG EW DECREMENT 50 POINTS est un indice de marché actions créé par Euronext . Parmi les 120 plus importantes capitalisations françaises, les 80 plus importantes capitalisations sont sélectionnées. Puis ces entreprises sont notées selon la notation «Environnement, Social et Gouvernance » de l'organisme Vigeo Eiris, évaluant les entreprises sur l'impact environnemental, la qualité de leurs relations sociales et la qualité de leur gouvernance. Les entreprises sont classées selon cette notation et les 50 mieux notées sont retenues pour former l'indice. L'indice pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants à chaque date de rebalancement. Cet indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qu'il référence et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an. Si les dividendes effectivement distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) à ce prélèvement, la performance de l'indice sera réduite (respectivement augmentée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Sans tenir compté des dividendes réinvestis dans l'indice SBF® Top 50 ESG EW DECREMENT 50 POINTS, l'impact de la méthode de prélèvement forfaitaire en points d'indice sur la performance est plus important en cas de baisse par rapport à son niveau initial (effet négatif) qu'en cas de hausse de l'indice (effet positif). Ainsi, en cas de marché baissier continu, la baisse de l'indice SBF® Top 50 ESG EW DECREMENT 50 POINTS sera accélérée.

Ce produit est un titre de créance bénéficiant d'une garantie par des actifs dont le niveau est variable (ce niveau peut être nul). Il est régi par le droit luxembourgeois.

Ce produit a été conçu pour verser un rendement défini lorsque le produit est remboursé (à maturité ou par anticipation). Le produit peut être remboursé automatiquement par anticipation sur la base de conditions prédéfinies. Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, le montant de remboursement du capital est lié à la performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement en risque.

Remboursement Automatique par Anticipation:

A chaque Date d'Observation du Remboursement Anticipé, si le niveau du Sous-Jacent de Référence est au-dessus ou équivalent à la Barrière de Remboursement Anticipé, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez :

(1) 100% de la Valeur Nominale

(2) plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la première Date d'Observation Initiale. Une période correspond à un an.

Remboursement final:

A la Date de Maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, vous recevez le montant du remboursement final.

- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est au-dessus ou équivalent à la Barrière Finale, vous recevez
- 100% de la Valeur Nominale plus le Coupon Final
- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est en dessous de la Barrière Finale et au-dessus ou équivalent à la Barrière du Capital, vous recevez
- 100% de la Valeur Nominale.
- Sinon, vous recevez le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence multiplié par la Valeur Nominale. Dans ce scénario, vous subirez une perte partielle ou totale de votre montant investi.

Dispositions spécifiques au produit : Pendant la vie du produit, Société Générale pourra décider de son propre gré de mettre en garantie auprès de l'émetteur Société Générale Luxembourg, agissant en tant que fiduciaire en faveur des investisseurs, des titres (« actif fiduciaires ») dont la valeur pourra être inférieure ou égale à la valeur de marché du produit. En conséquence l'exposition des investisseurs au risque de défaut/faillite de SG soit variera en fonction de la valeur des titres mis en garantie, soit sera totale en l'absence de tels titres.

Informations complémentaires :

- Le niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.
- La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à la moyenne de ses valeurs observées aux Dates d'Observation Initiales.
- Le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence correspond au niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.
- Les Coupons sont calculés sur la base de la Valeur Nominale.
- Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.
- L'émetteur Société Générale Luxembourg agit en qualité de fiduciaire
- Ce produit prévoit le paiement à un prestataire externe (« THE PURE PROJECT ») d'un montant de 0,10% par an du montant total des titres effectivement placés. Ce prestataire s'engage en contrepartie à mener des projets de reforestation visant à restaurer les écosystèmes et à lutter contre le changement climatique. En conséquence l'investisseur accepte potentiellement un rendement altéré par rapport au même produit n'intégrant pas le paiement de ce montant.

Calendrier

Date d'Emission	01/10/2021
Dates d'Observation Initiales	07/01/2022 ; 10/01/2022 ; 11/01/2022 ; 12/01/2022 ; 13/01/2022
Date d'Observation Finale	28/01/2032
Dates d'Observation du Remboursement Anticipé	30/01/2023; 29/01/2024; 28/01/2025; 28/01/2026; 28/01/2027; 28/01/2028; 29/01/2029; 28/01/2030; 28/01/2031
Date de Maturité	04/02/2032

Investisseurs de détail visés

Le produit est conçu pour des Investisseurs qui:

- ont des connaissances et/ou expériences spécifiques sur l'investissement de produits similaires et sur les marchés financiers, et qui ont la capacité de comprendre le produit, ses risques et bénéfices.
- recherchent un produit de croissance et ont un horizon d'investissement égal à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous.
- sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement et acceptent le risque que l'Emetteur et / ou le Garant ne puisse pas verser le capital ainsi que tout rendement potentiel.
- consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'indicateur synthétique de risque ci-dessous

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque

1 2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans 28 jours.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement 10 000,00 EUR		1 an	6 ans	10 ans 28 jours	
Scénarios				(Période de détention recommandée)	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 846,83 EUR -41,36%	2 292,15 EUR -21,76%	1 748,67 EUR -15,88%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 401,57 EUR -15,90%	8 200,77 EUR -3,25%	10 601,06 EUR 0,58%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 538,83 EUR 5,36%	10 551,62 EUR 0,90%	10 601,06 EUR 0,58%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 561,25 EUR 5,58%	10 551,62 EUR 0,90%	13 001,30 EUR 2,64%	

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans 28 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Si l'Emetteur fait défaut, vous n'avez un recours pour toute somme impayée en vertu du produit que sur les titres en garantie, s'il y en a au moment de cette défaillance. En fonction de leur valeur nette, ou s'il n'y a pas de titres en garantie au moment de cette défaillance, vous ne pourrez réclamer qu'auprès de Société Générale (le Garant) la créance résiduelle (suite à la cession des titres en garantie, s'il y en a) ou totale, selon le cas du montant dû au titre du produit. Si Société Générale fait défaut ou est en faillite vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en titres de capital ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Vous trouverez les notations de Société Générale sur https://www.societegenerale.com/en/measuring-ourperformance/investors/debt-investors/ratings.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000,00 EUR Scénarios Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 6 ans Si vous sortez a la fin de la période de détention recommandée Coûts totaux 837,64 EUR 788,54 EUR 788,54 EUR Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an 8,33% 1,21% 0,72%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,72%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
port	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 10 ans 28 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement ou définitivement suspendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne conseillant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - SG-complaints-kid@sgcib.com (http://kid.sgmarkets.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet http://kid.sgmarkets.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini par la Directive 2017/1129 UE. Le prospectus ainsi que son résumé dans les différentes langues concernées sont disponibles en ligne sur http://prospectus.socgen.com, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07